

MAGAZINE D'INFORMATION INTERCOMMUNAL

SUD-HERAULT Magazine

JUILLET
2016 **N°3**

Action sociale

Centres de loisirs, séjours, bivouacs...

L'été arrive... Les animations jeunesse aussi ! pages 6-7

Urbanisme - Économie

**La phase opérationnelle
est lancée** pages 8 à 11

Éclairage public

**Vers l'optimisation
énergétique** page 22

Patrimoine - Tourisme

**Sud-Hérault,
un patrimoine exceptionnel** pages 26-27





SOMMAIRE

- 3 Édito du Président
 - 4 Présentation du Budget intercommunal
 - 6 Action sociale
 - 8 Economie, urbanisme et mutualisation
 - 12 Environnement
 - 14 Tourisme
 - 16 Vivre en Sud-Hérault : Le Vélo-Club Saint-Chinianais
 - 18 Culture – Patrimoine
 - 20 Vivre en Sud-Hérault : Les trésors paléontologiques de Cruzy
 - 22 Éclairage public
 - 23 Cadre de vie
 - 24 Ça se passe chez vous !
 - 26 Patrimoine Sud-Hérault
-

Magazine de la Communauté de communes Sud-Hérault

Journal d'information édité par la communauté de communes Sud-Hérault
1, allée du Languedoc - 34620 PUISSERGUIER
Tél. 04 67 93 89 54 - Fax 04 67 93 73 32 - E-mail : accueil@cc-sud-herault.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Badenas

Rédaction : Comité de rédaction

Crédits photos : © Melkan Bassil www.photographepatrimoine.com

© OTI Du Canal du Midi au Saint-Chinian (p.15) - © Vélo-Club Saint-Chinianais (p.16-17)

© CS PROD (p.24) - © AS Quarantaise (p.25) - © Base Canoë Kayak Réals (p.27)

Création et réalisation : Loïc Beillet le Béhérec - contact@loicbeillet.com

Impression : Imprimerie Debourg - www.imprimeriedebourg.com

Tirage : 12 500 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle est interdite.



18-31-2264

© Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Jean-Noël BADENAS

Président de la Communauté de communes
Sud-Hérault
Maire de Puisserguier

Édito du Président

Un développement planifié et équilibré pour notre territoire...

SUD-HERAULT : un nom, après deux magazines d'information intercommunaux, qui vous est devenu familier ! La raison en est simple, **l'institution qu'il représente offre, je le crois, de nombreux services à ses habitants.** Elus et techniciens s'y emploient, en tout cas quotidiennement, avec conviction et opiniâtreté.

Au fil des mois, se précisent les lignes directrices de notre action dans ce mandat et au-delà, réflexions et études menées contribuant à définir nos orientations. A notre actif, nous disposons d'**une étude « enfance-jeunesse » et d'un schéma de développement économique**, que viendront compléter la réalisation d'un schéma de développement touristique et l'analyse des données du territoire en matière de besoins sociaux.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), clef de voute du Plan Local d'Urbanisme conduit par l'Intercommunalité, dont l'élaboration débutera prochainement, constituera la mise en forme définitive de notre projet politique. **Les nombreux défis à relever en matière de besoins et d'enjeux du territoire communautaire, d'une part et les contraintes budgétaires réelles pesant sur les collectivités locales, d'autre part, nous obligent à une démarche de développement territorial planifiée et cohérente.**

Pour ce faire, nous mettons toute notre énergie pour allier rigueur de gestion et volontarisme politique. La lecture de ce 3^e magazine vous permettra d'en juger et je le souhaite de plébisciter la démarche entreprise, pour votre territoire. Que la détente et la bonne humeur soient au rendez-vous de votre été !

Jean-Noël BADENAS



Budget 2016 :

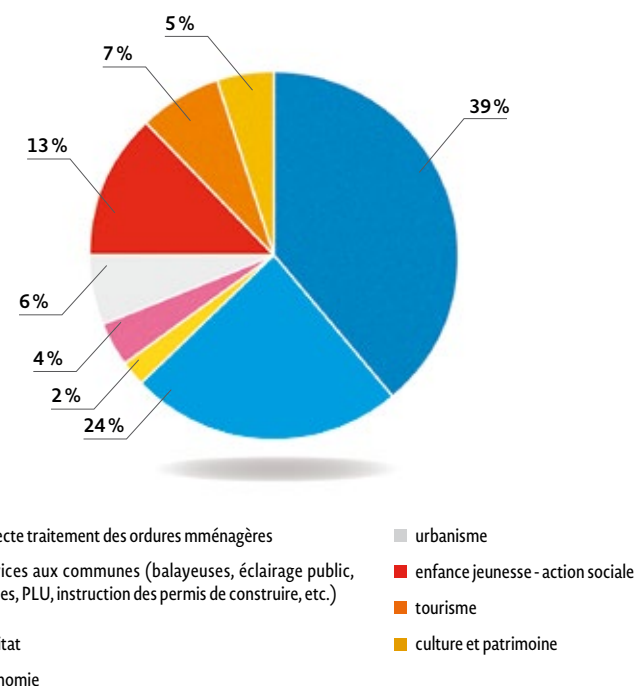
La traduction d'un projet politique à l'échelle communautaire

Équilibré à 12 444 628 € en section de fonctionnement et 7 619 744 € en investissement, ce budget intègre des résultats antérieurs s'élevant à 5 617 344 €, dont 1 247 003 € couvrant les besoins en investissement et 4 370 341 € constituant le report en fonctionnement 2016.

- Il témoigne d'une bonne santé financière due à une **gestion attentive des deniers publics**, et ce, en dépit de la baisse continue des dotations de l'Etat.
- Il autorise la mise en application de **politiques ambitieuses et volontaristes** (Action sociale, Economie, Urbanisme, Tourisme, Culture & Patrimoine, gestion et exploitation de l'Eclairage public, etc...)
- Il réaffirme la détermination des Elus de **ne pas augmenter la pression fiscale** des ménages et des entreprises.
- Il reflète un **niveau d'investissement soutenu**, avec un recours à l'emprunt toujours très encadré comme le prouve la capacité de désendettement très faible de la Communauté.

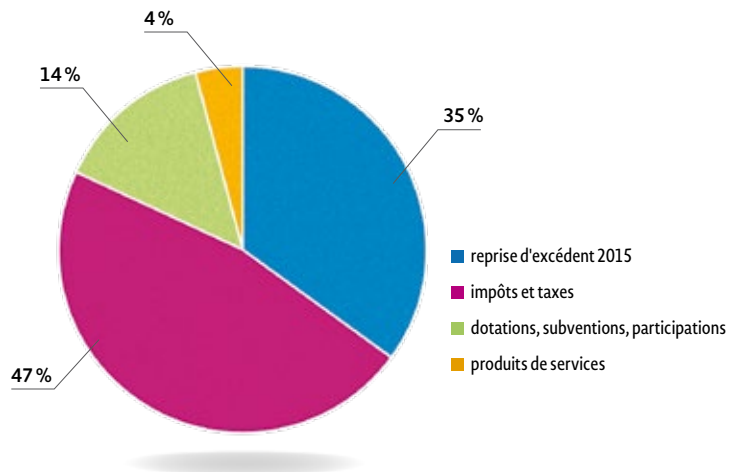
Par ailleurs, cette année encore, **le montant du reversement aux communes** membres, hors attribution de compensation, représente **un appui et un levier financiers non négligeables pour les budgets communaux**.

— TOTAL DES DÉPENSES PAR POLITIQUE —

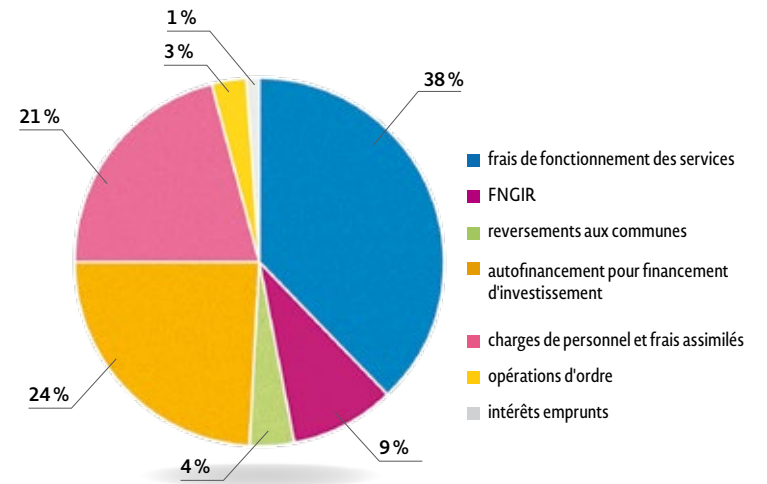


BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

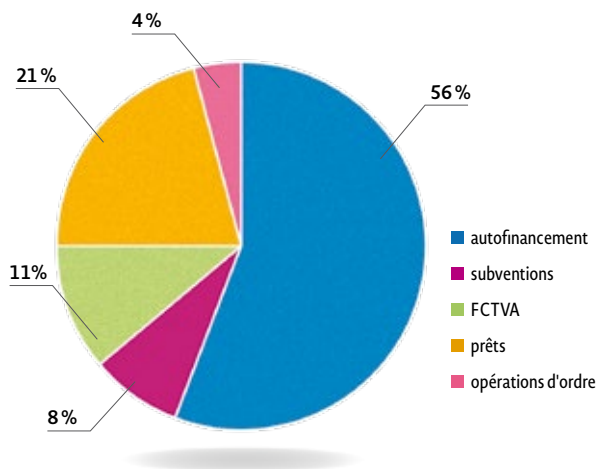


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

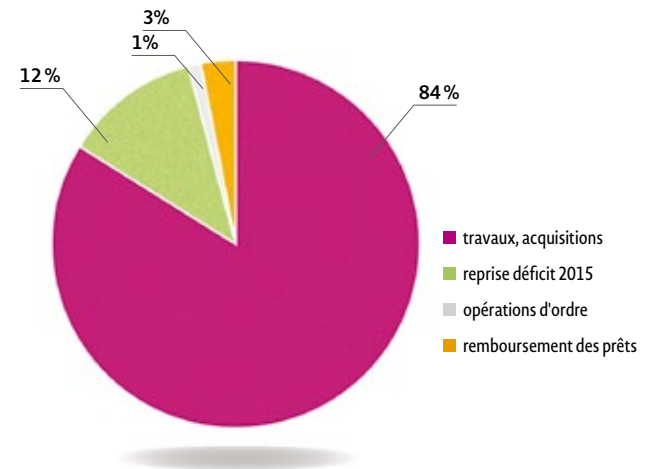


BUDGET D'INVESTISSEMENT 2016

RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT





Jean-François FAVETTE

Vice-président en charge de l'Enfance-Jeunesse
Maire de Cessenon-sur-Orb

Un service au plus près des besoins

C'est, porteur d'une ambition nouvelle réaliste et justifiée, que la délégation « Enfance jeunesse » étendant son champ de compétences est devenue depuis janvier : « Action sociale ». Si l'équité des services en direction de l'enfance et de la jeunesse a été une des priorités post-fusion des deux communautés par l'harmonisation sur tout le territoire de dispositifs appréciés par les usagers, la volonté d'être au plus près de l'ensemble de la population reste un souci constant pour les élus. En ce qui concerne cette délégation, la volonté se décline dès à présent par l'ouverture d'une deuxième Maison de Services au Public (MSAP) depuis le mois de février. Le rôle d'une MSAP est d'offrir à tous les citoyens une aide, une écoute et un accompagnement pour leurs démarches administratives auprès des opérateurs historiques du secteur social, de la santé ou de l'emploi avec l'aide d'un agent qualifié ; des démarches parfois complexes et qui font de plus en plus appel à l'informatique. L'originalité de cette nouvelle MSAP qui s'ajoute à celle déjà en place à Capestang, réside dans son principe d'itinérance sur la semaine pour prendre en compte la ruralité de la communauté de communes Sud-Hérault et les difficultés de déplacement d'une commune à l'autre à l'intérieur du territoire. Loin des idées préconçues, la preuve est ainsi faite que la communauté de communes permet, par la mutualisation, d'offrir à la population de nouveaux services de proximité auxquels les communes seules ne pouvaient prétendre jusqu'à ce jour.



À CAPESTANG

msap@cc-sud-herault.fr

Tél. 04 67 26 37 10

PIJ-Avenue Georges Brassens
34310 CAPESTANG

LES HORAIRES

Lundi 9h-12h (sur RDV) et 14h-17h

Mardi 14h-19h

Mercredi 9h-13h et 14h-17h

Jeudi 14h-17h

Vendredi 14h-16h

ITINÉRANTE (en Mairies)

msapitinerante@cc-sud-herault.fr

Tél. 06 43 95 11 95

JOURS ET HORAIRES

À PUISSEGUIER

Le mardi 8h30-12h et 13h30-16h

À QUARANTE

Le mercredi 8h-12h et 14h-16h

À ST-CHINIAN

Le jeudi 8h30-12h et 13h30-16h

À CESSENON SUR ORB

Le vendredi 9h-12h et 14h-17h
(sur RDV de 16h à 17h)

Voilà l'été et son programme riche en découvertes et aventures pour les enfants du territoire !

Parce que l'été n'est pas toujours une période facile quand les parents travaillent ou quand partir en vacances devient compliqué, la communauté de communes offre de multiples opportunités aux enfants de se distraire et d'agrandir le cercle de leurs amis.

Parmi elles, les centres de loisirs, de par la qualité de leur encadrement, le confort de leurs équipements et la diversité de leurs programmes d'activités et de sorties représentent une solution idéale pour ravir les enfants et rassurer les parents. Comme chaque été, l'équipe d'animation a « planché » sur un programme riche en découverte avec pour thème central « jouons avec les Arts » : musique, arts numériques, poésie, bande dessinée. Pour les plus grands, le stage équitation ou canoé devrait parfaire leur bonheur.

Les séjours de vacances : une escapade enrichissante

Les jeunes et les plus jeunes pourront découvrir de nouveaux horizons dans des séjours adaptés à leurs âges et à leurs envies. Ils devront se confronter à la vie collective favorisant le développement de l'autonomie et le respect des autres. Ce sera sportif ou découverte culturelle pour les ados. Les plus jeunes seront chouchoutés dans les mini-séjours offrant un cadre dépaysant tout en étant rassurant. L'hébergement se fera en pension complète. Afin de garantir l'accessibilité à tous, le tarif est calculé en fonction des revenus de la famille.



Les séjours

👉 Pour les enfants de 6 à 8 ans :

Du 11 au 13 juillet

À la découverte des Cévennes

(pour les enfants inscrits à Planète Lirou)
Un premier séjour à vivre en petit groupe encadré par des animateurs attentifs. Au programme : ballade en train à vapeur, en calèche, soirée contes et légendes...

Du 27 au 29 juillet

Camping au lac du Salagou

(pour les enfants inscrits à Planète Orb)
Là aussi un premier séjour à vivre en petit groupe. Au programme : chasse au trésor, sarbacane, baignade et nuits sous tentes !

👉 Pour les enfants de 9 à 11 ans :

Du 18 au 22 juillet

Découverte Camarguaise

Le groupe va découvrir la Camargue, son environnement, sa culture, ses traditions. Ils s'adonneront aux joies des promenades en bateau, des balades dans les marais, des baignades en bord de mer. Les enfants seront hébergés en centre de vacances à Vergèze.

👉 Pour les ados :

Du 9 au 15 juillet

Sport aventure à Millau

Activités d'eaux vives, via ferrata, nawak.
Un séjour 100 % nature qui se déroulera en camping sous tentes.

Du 21 au 26 juillet

Séjour à la découverte de Paris

Visite de la ville, de ses monuments et de ses musées ; les jeunes pourront assister à l'arrivée du tour de France. Le voyage se fait en train et l'hébergement est en demi-pension en centre de vacances.

POPOTE ET PAPOTAGE : échange et convivialité pour les jeunes parents

Un samedi par trimestre, le service « petite enfance » propose des ateliers « Parents-mode d'emploi » pour les parents des enfants de moins de 6 ans. « Popotes et papotages » a été l'occasion le samedi 4 Juin dernier de cuisiner ensemble sous les conseils avisés d'une diététicienne.

Renseignements, service animation

Tél. 04 67 93 89 52 17

mail : centrelouisirs@cc-sud-herault.fr



Pierre POLARD

Vice-Président en charge de l'Économie, de l'Urbanisme et de la Mutualisation
Maire de Capestang

Les actions vont entrer en phase opérationnelle !

Après une année 2015 passée à engager des projets dans les différents domaines de ma délégation, 2016 sera l'année des premières réalisations concrètes au service du territoire.

Les premières étapes du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal débiteront, avec le choix novateur de faire appel à une Agence d'Urbanisme, véritable bureau d'étude public qui prendra en compte les attentes de l'ensemble des Communes et des acteurs locaux, avec une large palette de compétences.

Des mesures ciblées en faveur de la rénovation de l'habitat permettront de maximiser l'impact des aides publiques.

Ensuite, le Schéma de Développement Economique, avec un projet original de pépinière d'entreprises multi-site, permettra de concilier l'accueil d'entreprises avec la revitalisation des centres-bourgs. Sans oublier le soutien aux TPE du territoire, par des formations collectives, des récompenses pour celles qui prennent des initiatives. Les filières traditionnelles, telles que la viticulture et le tourisme, feront également l'objet d'une attention particulière.

Enfin, le schéma de mutualisation se déclinera par des groupements de commande permettant de mieux utiliser l'argent public sur le territoire.

Aménagement du territoire pour un développement harmonieux, soutien au tissu économique pour la création d'emplois, mutualisation pour une meilleure gestion publique... sur tous ces sujets, je ferai preuve de ténacité et d'optimisme...l'optimisme de la volonté et de l'action !

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : une nouvelle approche !

Après sa prescription en décembre 2015, le PLUI va entrer dans sa phase opérationnelle. Pour cela, il fallait faire appel à un prestataire pour les études et tous les aspects techniques qui doivent aboutir à la rédaction du document.

Plutôt qu'un bureau d'études « traditionnel », nous avons fait le choix de nous tourner vers une **agence d'urbanisme**, en l'occurrence l'AUR-CA (Agence d'Urbanisme Catalane) basée à Perpignan. Cet organisme, fondé par l'Etat, est aujourd'hui qualifié de « **bureau d'études public** » par son Président, Maire d'une commune de 3 400 habitants.

En effet, cette structure est organisée autour d'un Conseil d'Administration, au sein duquel on retrouve d'autres élus et membres de services de l'Etat.

L'AURCA nous est vivement recommandée par la DDTM, le SCoT du Biterrois ainsi que le CAUE, dans la mesure où ce type de structure ap-

porte une nouvelle réflexion sur le territoire ainsi qu'une nouvelle manière de réaliser les documents d'urbanisme. Cet organisme dispose d'une équipe pluridisciplinaire et expérimentée, puisqu'elle a réalisé les SCoT Plaine du Roussillon et Littoral Sud, et travaille actuellement sur le PLUI de la CC Pyrénées Cerdagne, le PLU de Saint-Estève ainsi qu'un PLU regroupant quatre communes de la CC des Aspres.

Une Agence d'Urbanisme est organisée comme une association. Sud-Hérault a donc adhéré à l'AURCA, pour un coût annuel de 1€/habitant, somme utilisée pour toutes études complémentaires et mobilisée en partie pour le PLUI. Une fois membre, la structure pourra élaborer notre PLUI, dont le coût est actuellement estimé à 300 000 €, soit environ 18 000 € par commune, cohérent avec les estimations fournies par l'AdCF (Association des Communautés de France).



👉 **Droit de préemption urbain : une charte de bon fonctionnement !**

La prise de compétence « Urbanisme » par la Communauté de Communes s'accompagne **du transfert du Droit de Préemption Urbain (DPU)**. Rappelons que le DPU permettait aux Communes d'acquérir prioritairement un bien si celui-ci était jugé nécessaire à la réalisation d'un projet public.

Afin de permettre aux Communes de continuer à exercer le DPU, **une charte de « bon fonctionnement »**, signée par le Président de l'Intercommunalité et les 17 Maires des Communes, a été mise en place. Par cette charte, la Communauté de Communes garantit aux Communes la possibilité d'exercer le DPU à chaque fois que cela sera nécessaire, et de faire passer les projets communaux avant les projets intercommunaux dans le cadre de cet exercice.

👉 **Autorisations du droit des sols : un service gratuit aux communes !**

Le service « **Autorisation du Droit des Sols** » (ADS), assure gratuitement l'**instruction des autorisations d'urbanisme pour 9 communes du territoire** (Saint-Chinian a fait le choix de créer son propre service d'instruction, les autres Communes ne sont pas concernées pour l'instant). Ce service, opérationnel depuis juillet 2015 compte désormais trois agents, dont un responsable de service, en charge de piloter également le PLUI et les procédures liées aux documents d'urbanismes des Communes, et deux agents dédiés à l'instruction des

autorisations d'urbanisme. Durant l'année 2015, plus de 130 dossiers ont été traités : 80 permis de construire, 40 déclarations préalables, 10 CuB et 2 permis d'aménager.

Un nouveau système d'information géographique a été mis en place, permettant l'accès, via un portail Internet, à l'ensemble des données cadastrales. Par ailleurs, ce portail permet également aux 9 Communes concernées de suivre l'avancement de l'instruction des autorisations d'urbanismes en temps réel. Cette nouvelle technologie engendre une baisse des coûts annuels de licence et de maintenance de 15 000 €. De plus, le service ADS propose **une assistance technique et des conseils** aux élus et techniciens des Communes.



👉 **Habitat : cibler la rénovation de nos villages !**

Afin de favoriser **le renouvellement urbain et la reconquête des centres-bourgs**, une enveloppe de 85 000 € a été votée au budget 2016. Cette enveloppe a pour objectif de mettre en place une subvention complémentaire aux aides du Pays Haut-Languedoc et Vignobles dans le cadre du Programme d'Intérêt Général « Habiter au Pays ». Ce dispositif est en cours de définition et mise en place, en concertation avec le Pays. **Cela doit permettre d'engendrer un cercle vertueux de rénovation et d'amélioration de la qualité visuelle de nos villages.**



👉 **Très haut débit : un plan départemental ambitieux !**

Mi-mars, le Président du Département Kléber Mesquida, ses services Techniques sont venus présenter aux Maires du territoire **le plan "Très Haut Débit" du Département**.

L'objectif de ce plan est d'équiper l'ensemble des foyers héraultais en Très Haut Débit (THD) à l'horizon 2022. Le THD ce sont des débits de l'ordre de 100 Mb/s, qui permettent des connexions multiples (tablettes, smartphones, télé, ordinateurs...) et rapides, des usages professionnels tels que la visioconférence, la télé-médecine... Bref c'est un élément important d'attractivité pour nos territoires.

Nous ne pouvons que saluer cet engagement du Département en faveur de l'aménagement du territoire. Le déploiement sur Sud-Hérault pourrait débuter dès 2018, pour équiper à terme les plus de 11 000 foyers de notre territoire.

↳ **Développement économique : un schéma opérationnel !**

Le Schéma de Développement Economique (SDE) a été approuvé en décembre 2015. Des ateliers associant des acteurs économiques et des partenaires institutionnels (CCI, Chambre d'Agriculture, Pays, SCOT...) ont permis de faire émerger des enjeux : regagner en attractivité, être compétitif et dynamique, faire du cadre de vie un levier de développement économique, piloter l'action économique.

Le SDE inclut notamment un projet de pépinière d'entreprises multi-site. Une pépinière d'entreprises est une structure dédiée à l'accueil et l'accompagnement de nouvelles entreprises par la mise à disposition de locaux et de services. Le côté novateur de notre démarche réside dans l'implantation des locaux dans les cœurs de village, permettant de contribuer à la redynamisation des centres-bourgs.

Une action de « marketing territorial » sera conduite, visant à faire connaître notre territoire auprès de porteurs de projets. Il s'agira de mettre en place une véritable campagne de promotion de nos atouts, avec des outils professionnels et cohérents.

Afin de fédérer les entreprises du territoire, des actions collectives seront mises en place : formations collectives, petits déjeuners thématiques... L'idée est ici de permettre aux entrepreneurs de mieux se connaître, de nouer des partenariats. Par ailleurs, des récompenses seront remises aux TPE du territoire, parmi les plus innovantes et les plus

remarquables. Une action dotée d'un budget de 30 000 € qui vise à mettre en valeur et à encourager nos entrepreneurs. Il conviendra également de valoriser et d'accompagner nos filières traditionnelles telles que la viticulture et le tourisme, tout en cherchant à développer de nouvelles activités notamment la filière bois.

Au-delà de la diversité des mesures, l'unique finalité du SDE est de permettre la création d'emplois de qualité au cœur de notre territoire. Consciente de l'importance de l'enjeu, Sud-Hérault a décidé d'y consacrer des moyens importants : plus de 200 000 € prévus au budget 2016

↳ **Mutualisation : du gagnant-gagnant !**

Suite à l'approbation du **schéma de mutualisation** par le Conseil Communautaire le 8 décembre 2015, les premières actions prévues ont débuté dès le mois de février 2016.

Ils s'agit de mettre en place des groupements de commandes entre les 17 communes membres et la Communauté de Communes sur des achats tels que les fournitures administratives, les produits d'entretien et les vêtements de travail. Baisser les coûts d'achat, c'est garantir **une meilleure gestion des fonds public, pour un meilleur service aux administrés.** Cette tâche a été confiée aux secrétaires de Mairie de Montouliers et d'Assignan/Villespassans, mises partiellement à disposition de la Communauté de Communes (service commande publique). Un « catalogue » de produits sera défini, le groupement de commandes créé, afin que les Communes puissent

y adhérer. Cela permettra ensuite de lancer les appels d'offres, avec pour objectif de choisir les entreprises d'ici fin 2016, afin d'être opérationnel pour le prochain exercice budgétaire.

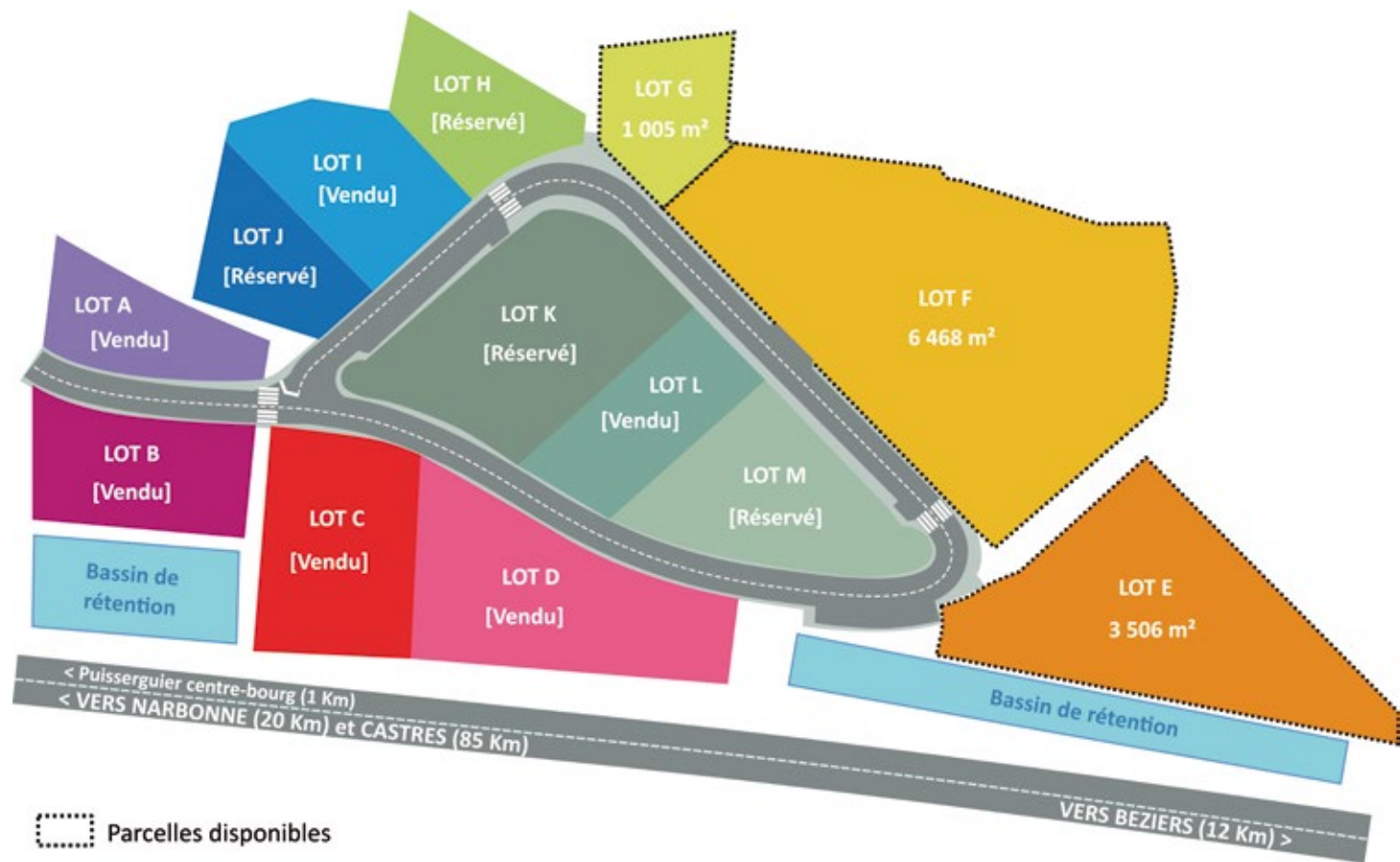


↳ **Prévention des risques : une convention avec predict !**

Une convention a été passée avec la société Predict, filiale de Météo France et d'Airbus, spécialiste de la prévention des risques climatiques. Le coût de cette prestation, d'un montant de 14 000 €, sera intégralement pris en charge par Sud-Hérault. Chaque Commune du territoire aura accès à un site Internet permettant de visualiser des données météorologiques précises et de suivre en temps réel l'évolution des intempéries. Une ligne directe permettra de contacter un ingénieur météorologue d'astreinte en cas d'évènement majeur, afin d'envisager les mesures à prendre. **La Communauté de Communes investit pour la sécurité des habitants !**

👉 ZAE : des ventes de terrains !

Afin de renforcer l'attractivité de la Zone d'Activité Economique intercommunale, il a été décidé de baisser le prix de vente des lots à 35€/m². Cette décision a permis de concrétiser rapidement la vente de quatre lots, pour un montant total de 288 000€. **Trois lots sont encore disponibles** pour l'implantation de nouvelles entreprises.





Thierry CAZALS

Vice-Président en charge de l'Environnement
Maire de Cazedarnes

Ensemble, pour une éco-citoyenneté sur notre territoire

La préservation de notre environnement et l'amélioration de notre cadre de vie sont des enjeux majeurs et constituent la pierre angulaire de notre politique de développement durable.

Afin d'ancrer notre territoire dans une dynamique environnementale vertueuse, il est nécessaire que chacun d'entre nous prenne conscience du rôle qu'il doit jouer et du comportement qu'il doit avoir.

A nous, élus, d'engager des actions qui vont permettre aux usagers des services publics dont nous avons la charge et aux administrés, de percevoir notre volonté de les satisfaire pleinement, non seulement en matière de collecte et traitement des déchets, mais aussi concernant l'embellissement de nos villages.

Notre rôle, en tant que détenteur d'un mandat local, est également de participer à l'éducation à l'environnement, de

sensibiliser les populations à la nécessité de réduire la production de déchets et de promouvoir le « bon geste » de tri. Pour léguer à nos enfants un territoire préservé, il faut inscrire toutes nos actions dans une logique de développement durable. Mais il faut aussi que chacun d'entre nous, dans ses gestes quotidiens, se montre de plus en plus éco-citoyen.

C'est ensemble que nous relèverons avec efficacité le défi qui s'impose à nous : respecter les dispositions des lois « grenelles » et atteindre les objectifs fixés par celles-ci, en matière de prévention des déchets, en matière de collecte des emballages ménagers recyclables à raison de 75% des emballages mis sur le marché, en matière de collecte des bio-déchets...

C'est également ensemble que nous disposerons d'espaces publics préservés et agréables à fréquenter...



Infos déchets :

Pour toute question concernant le service de collecte et les déchèteries (Bacs cassés, volés, défaut de collecte, etc.)

Contactez le « Service Environnement »
au

0 800 899 850

(Numéro gratuit)



↳ Poursuite de l'opération « embellissement des points de regroupement des bacs »

La recherche d'une qualité de vie optimale et l'esthétisme de l'espace public sont des enjeux majeurs de nos politiques locales. En effet, l'amélioration du confort et le sentiment de bien-être passe par le soin apporté à nos espaces urbains, plus particulièrement dans les centres historiques.

C'est la raison pour laquelle les points de regroupement de bacs collectifs situés à proximité de sites remarquables et de lieux de visites non encore équipés de cache-conteneurs vont l'être prochainement.



Déchets «jetés» à l'entrée de la déchèterie de Quarante



Déchets déposés au pied de bacs collectifs

Halte aux dépôts sauvages !

Qu'ils soient déposés au pied des conteneurs collectifs, des points d'apport volontaire « verre et papiers » ou devant les déchèteries, on retrouve trop souvent des déchets « abandonnés » sur la voie publique. Ces actes répréhensibles peuvent être sanctionnés par des amendes, prévues par le Code de l'environnement et le code pénal.

Les ordures ménagères, gros cartons, déchets encombrants laissés illicitement... souillent nos espaces publics et privés, occasionnant une pollution visuelle et parfois olfactive.

Il existe pourtant des équipements et des services spécifiques : les services communautaires de collecte des ordures ménagères et sélective, les services communaux de collecte des encombrants dans certaines communes, les déchèteries intercommunales de Pierrerue et Quarante...

Tout acte constaté permettant d'identifier les auteurs fera l'objet de poursuite pour atteinte à la salubrité publique.

Nous comptons donc sur votre Ecocitoyenneté !



Hedwige SOLA

Vice-Présidente en charge du Tourisme
Maire de Cruzy

Innover pour enrichir notre offre touristique

De nos jours, le tourisme est propulsé par son dynamisme social et économique au premier rang de l'économie mondiale. En tant que secteur de services, il est aussi producteur de biens et de richesses. Le tourisme est donc une véritable source de développement et de création d'emploi. C'est pourquoi, il constitue un vecteur essentiel pour l'économie de notre communauté de communes Sud-Hérault. Notre territoire bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle, traversé au sud par le Canal du Midi (qui fête cette année ses 350 ans et 20 ans de son entrée au patrimoine mondial de l'Unesco), doté d'un vignoble exception et d'un patrimoine naturel, architectural et paysager d'une grande diversité. Valoriser ce potentiel, c'est tout d'abord connaître nos atouts indéniables en donnant du sens et de l'originalité à la destination. Actuellement, une réflexion est menée par la commission Promotion/Communication de l'office de tourisme intercommunal (composée d'élus et de socio-professionnels) afin d'établir des actions de valorisation pour se démarquer des autres destinations mais aussi réfléchir aux opportunités à saisir pour repenser à l'attractivité de notre territoire car au-delà de la fréquentation, la consommation touristique reste le principal enjeu. Un tourisme vivant est une force utile et nécessaire pour l'avenir de nos 17 communes de la communauté de communes.

Il nous appartient tous ensemble de renforcer l'attractivité en fédérant, mobilisant, s'adaptant et innovant pour répondre aux attentes d'un marché en perpétuel mouvement. Je souhaite à tous les acteurs du tourisme du territoire, une très belle saison estivale.



Prenez part à la mise en valeur de votre territoire !

Rejoignez notre réseau d'ambassadeurs de territoire !

Personne ne peut mieux défendre un territoire que ses habitants, ses forces vives et toutes les personnes qui le portent dans leur cœur ! Vous êtes habitants d'origine ou de cœur, acteur économique, professionnel, associatif, culturel ou sportif, fier de ce territoire avec l'envie de partager vos connaissances, votre amour et votre enthousiasme et de participer à son rayonnement.

Vos 5 bonnes raisons de devenir ambassadeur :

- Bénéficier de réductions, d'avantages ou de cadeaux dans de nombreux sites partenaires de l'office de tourisme.
- Être informé de l'actualité du territoire en avant-première.
- Développer une meilleure connaissance de l'offre de loisirs, sites, production, restaurants et hébergements grâce à des visites privées afin de perfectionner votre connaissance du territoire.
- Renforcer votre réseau d'affaires et professionnel.
- Apporter votre pierre à l'édifice sur le développement de votre territoire.

Vous organisez une manifestation, prévenez-nous dès que possible afin que nous puissions en faire la promotion !

Envie d'idées week-end, ou sortie : consultez l'agenda de notre site internet : www.tourismecanal dumidi.fr ! ou retrouvez nos conseillères en séjour dans nos trois points d'accueil touristiques (Capestang, Cessenon-sur-Orb, Saint-Chinian). Elles vous feront partager bons plans, nouveautés et incontournables.



Une fin de journée d'été au bord du Canal du Midi

◀ Dégustations : histoires de passion, histoires de terroirs !

Tout au long de l'été, les vigneronnes vous accueillent dans leurs caveaux. Retrouvez-les également à l'occasion de dégustations organisées régulièrement chez nos partenaires ou lors de nombreuses manifestations et les mardis et les jeudis dans le cadre prestigieux du canal du Midi à Capestang (après une visite commentée et gratuite du canal du Midi) ou lors de balades vigneronnes. Des occasions uniques de rencontrer des

producteurs, unis par leur terroir et l'amour de leur travail. Les connaisseurs ne s'y tromperont pas... Des coteaux d'Ensérune aux terroirs de l'AOC Saint Chinian, l'incroyable diversité des sols et la mosaïque de cépages donnent naissance à des vins qui sauront assurément surprendre vos papilles. Retrouvez le programme complet sur le site internet de votre office de tourisme www.tourismecanaldumidi.fr, rubrique agenda ou au 04 67 37 85 29.

◀ Des activités sur le port de capestang

Les ports de Capestang et Poilhes ont retrouvé leurs activités : péniches hôtels, coches de plaisance et maintenant, un bateau à passagers d'une capacité de 70 passagers vient de s'installer à Capestang ! Des voyages mémorables sur le canal de Capestang à Poilhes vous seront proposés en individuel ou groupe.

Une nouvelle activité qui témoigne de l'attractivité de notre territoire. En effet, on constate un nombre croissant de structures vouées ou liées à l'activité touristique.

Vous pouvez aussi toujours profiter l'espace d'une ou deux heures ou une demi-journée de nos bateaux électriques. Silencieux, d'une capacité de 4 à 7 personnes, ils vous permettront d'aller à la découverte de la faune, de la flore et du patrimoine du canal du Midi, ce à partir de 32 € de l'heure pour 4 à 5 personnes.



Tous au port cet été !

◀ Visites et patrimoine

Saviez-vous que vous pouviez monter au sommet de la collégiale de Capestang et profiter de sa vue panoramique, vous projeter dans un décor du début du 20^e siècle à Puisserguier, assister à des fouilles paléontologiques ou tout simplement visiter le patrimoine de nos villages ? Les associations du patrimoine vous accueillent tout l'été ou toute l'année pour vous faire découvrir les trésors de nos villages et de notre territoire : Le vignoble, le canal du Midi,



Balade vigneronne sur le chemin de Saint-Christophe à Puisserguier

Capestang, Creissan, l'abbaye de Fontcaude à Cazedarnes, Cruzy, Puisserguier, Quarante, Saint-Chinian... découvrez nos offres de visites guidées ou commentées sur www.tourismecanaldumidi.fr/faire/Activitésculturelles.

Vous envisagez d'organiser un week-end en famille ou entre amis, contactez notre service groupes. Nous mettrons tout en œuvre afin de vous accompagner dans la réussite de votre événement.

Vivre en
sud-hérault !
Ses richesses, ses habitants,
ses atouts, son histoire !



40 ANS DE PASSION À DEUX ROUES

Le Vélo-Club Saint-Chinianais fêtera bientôt son anniversaire... et n'a pas fini de rouler !

Créé en novembre 1976, le club initialement construit autour de la pratique du vélo de route a petit à petit déployé son activité VTT. Il compte cette année 52 licenciés, dont 27 jeunes. Mais l'une de ses plus grandes fiertés est de pouvoir proposer une vraie formation aux jeunes de 9 à 16 ans, grâce à l'école de VTT. École qui ouvrira ses portes aux tout-petits dès la rentrée de septembre.

À bientôt 40 ans, le Vélo-Club du Saint-Chinianais a de nombreux projets pour l'avenir et n'entend pas se reposer sur ses lauriers ! En 2013, le Club amorçait la

structuration d'un site VTT qui couvre aujourd'hui plus de 400km de pistes aménagées et entretenues régulièrement. Labélisé FFC (Fédération Française de Cyclisme) en 2014, le site se déploie aux alentours de Saint-Chinian et de 8 communes avoisinantes. Il est le fruit d'une étroite collaboration avec la communauté de communes Sud Hérault. En a découlé la publication d'une carte où sont détaillés les 23 circuits du site (disponible à l'Office de Tourisme Intercommunal et sur le site internet du Vélo-Club).

Cette collaboration a marqué le début d'un partenariat qui tend à se renforcer et à se déployer sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Sud-Hérault. En effet, une étude est en cours

pour réaliser des liaisons avec le canal du midi et toucher ainsi de nouvelles communes et de nouveaux publics. Il est aussi question de dynamiser la pratique du vélo de route, conjointement à celle du VTT. A ce jour, les sorties vélo des adultes ont lieu régulièrement les dimanches matin, tandis que les jeunes se retrouvent généralement le samedi, pour 2 à 3 h d'entraînement. Et en cas d'intempéries, pas d'excuses ! La ville de Cébazan met à disposition des jeunes sa halle aux sports pour une pratique en intérieur. Des activités plus ponctuelles sont également organisées tous les ans, notamment deux sorties de cohésion et une journée familiale. Sans compter bien sûr les participations régulières à des randonnées organisées par d'autres clubs de la région.

↳ Au cœur des actions du club : l'école de vtt

Aujourd'hui, le Club focalise une grande partie de son développement sur son école de VTT. Répondant à une vraie demande sur le territoire et à un réel intérêt de la part des jeunes, l'école accueille les enfants de 9 à 16 ans qui souhaitent apprendre la maîtrise du VTT, partager un esprit de groupe et s'initier à la sécurité routière. Au programme : randonnées, maniabilité, descente, course d'orientation, bike-park (Cessenon) ou encore ateliers mécaniques. **L'objectif : s'amuser, se dépenser et progresser ! Dès la rentrée 2016, l'école accueillera une section « tout-petits » pour les 6 – 9 ans, avec des ateliers très pédagogiques.**

Les élèves de l'école peuvent aussi, s'ils le souhaitent, participer à des compétitions. Ils deviennent alors les « ambassadeurs » de leur Club et sont préparés par les encadrants.

L'école dispose de 4 encadrants formés et qualifiés par la FFC et possédant le titre de « moniteurs jeunes ». 3 autres encadrants viendront compléter l'équipe d'ici la fin de l'année 2016. En parallèle, le Club a sollicité l'aide du comité départemental de la FFC pour un appui technique et des conseils.



↳ Un véritable acteur du dynamisme local

Fortement impliqué dans la vie du territoire, le Club organise trois grandes manifestations annuelles : le marché nocturne de Saint Chinian aura lieu le 9 août prochain, le marché de Noël se tient quant à lui tous les premiers week-ends de décembre, et la « randonnée VTT des 3 terroirs » attire des centaines de participants tous les 1ers dimanches de juin.

Mais de par son activité propre, le Club joue aussi un rôle non négligeable pour l'économie du territoire : chaque année, ce ne sont pas moins de 7000 € qui sont directement réinjectés dans l'économie locale, aussi bien en produits alimentaires qu'en matériel divers et équipements sportifs...

Soutenu localement par des élus impliqués, comme tient à le souligner le Président du Club, Claude MILHE-CASTEL, un esprit d'ouverture anime toujours les bénévoles. Le Club participera d'ailleurs en septembre prochain aux journées de découverte des sports cyclistes organisées par la FFC. Durant tout un mois, vous pourrez découvrir gratuitement les activités du Club, rencontrer ses adhérents et partager sa convivialité. Une occasion immanquable de se mettre au vélo !



Le bureau :

Président : Claude MILHE-CASTEL,
Vice-président : Maurice GARCIA,
Trésorier : Laurent OBON,
trésorier adjoint : Jacques PALAYSI,
Secrétaire : Karine FIDEL,
Secrétaire adjoint : Olivier BEZIAT.

Le site internet :

www.veloclub-saintchinian.fr

Contacts :

contact@veloclub-saintchinian.fr

Laurent : 06 88 58 93 11

Claude : 06 10 86 37 96

Maurice : 06 98 12 46 48





Elisabeth DAUZAT

Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine
Adjointe au maire de Quarante

Construire une politique culturelle ambitieuse en milieu rural

Ce début d'année 2016 a été tout particulièrement fructueux pour toutes les politiques culturelles menées par la communauté de communes Sud-Hérault. Le service éducatif Sud-Hérault a été officiellement implanté au domaine de Roueïre situé sur la commune de Quarante. Nous avons eu pour cette occasion, le plaisir de recevoir Monsieur Kléber Mesquida, Président du conseil départemental, qui n'a pas manqué de saluer le travail accompli et de renouveler son soutien pour les nombreux projets qui permettent au service de recevoir chaque année des centaines d'enfants du territoire et d'ailleurs. Le soutien à l'école de musique intercommunale Sud-Hérault a été renouvelé et renforcé par le versement d'une subvention de 59 300 €. Une aide importante mais justifiée par le travail extraordinaire des professionnels et bénévoles qui permet de proposer à nos enfants un accès à l'apprentissage et à la pratique musicale.

Un réseau des musées de territoire Sud-Hérault très actif, rassemblant cinq sites remarquables de notre intercommunalité,

qui proposera pendant tout l'été des manifestations à l'attention des habitants et des touristes. Je vous invite à vous procurer dès à présent le « Carnet de voyage - Été 2016 » qui regroupe toutes ces activités, de La Nuit des Musées à l'ouverture des Journées européennes du Patrimoine. La saison culturelle Sud-Hérault a battu tous ses records ! Avec une programmation élargie, renforcée, diversifiée qui a organisé plus de quarante rendez-vous culturels et patrimoniaux sur l'ensemble du territoire, son organisation constituait en elle-même un véritable défi pour notre service. Ce défi a été relevé au-delà de toutes nos espérances si l'on en juge par la qualité des événements proposés autant que par le nombre de spectateurs venus y assister.

Cette saison vient de se terminer pour laisser place aux nombreuses animations estivales qu'offrent notre territoire et notre belle région. Je vous donne donc rendez-vous à la rentrée pour une ouverture de saison exceptionnelle et la présentation d'un tout nouveau programme qui saura, j'en suis sûre, vous surprendre et vous séduire.

~ Une saison exceptionnelle s'achève... une autre se prépare !

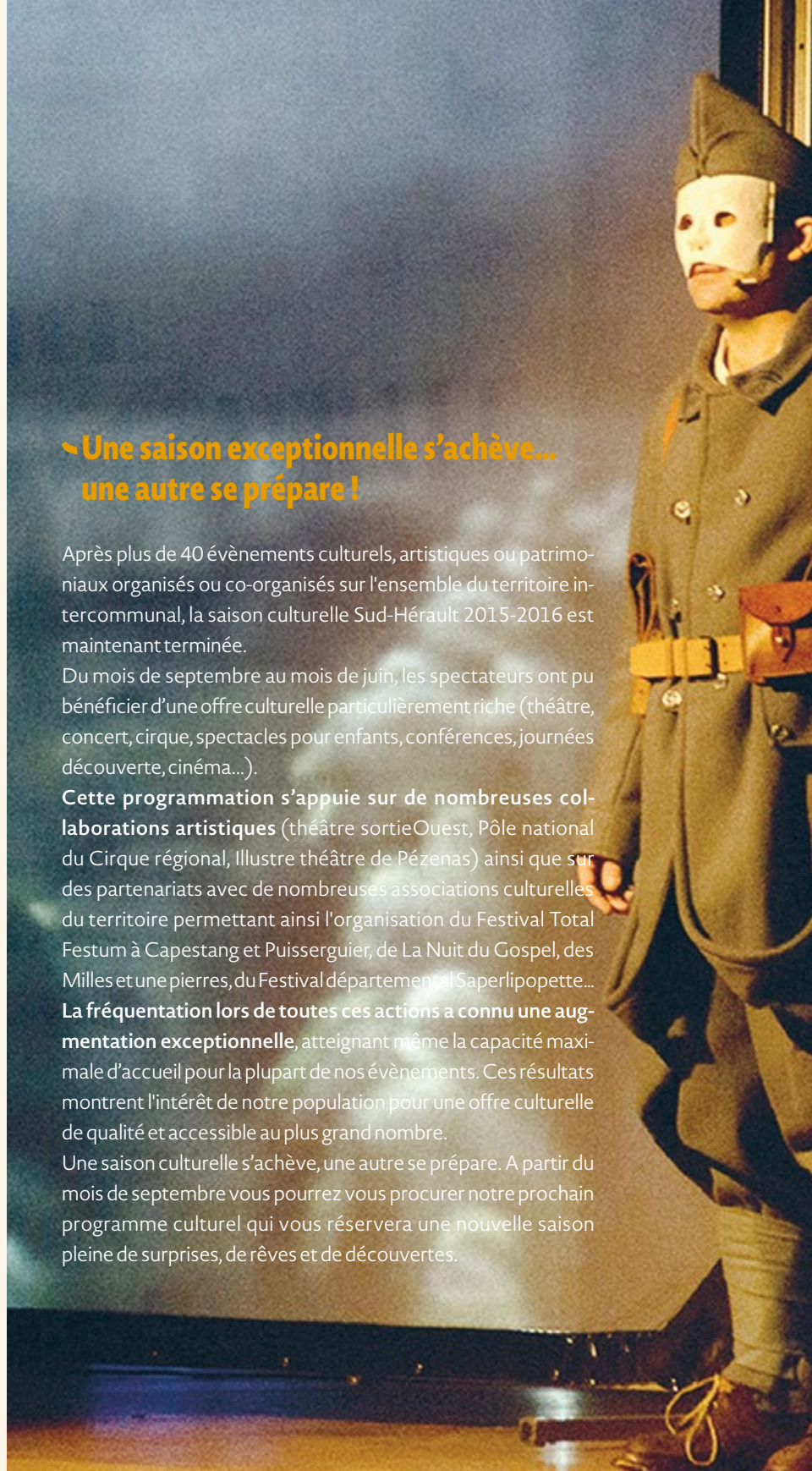
Après plus de 40 événements culturels, artistiques ou patrimoniaux organisés ou co-organisés sur l'ensemble du territoire intercommunal, la saison culturelle Sud-Hérault 2015-2016 est maintenant terminée.

Du mois de septembre au mois de juin, les spectateurs ont pu bénéficier d'une offre culturelle particulièrement riche (théâtre, concert, cirque, spectacles pour enfants, conférences, journées découverte, cinéma...).

Cette programmation s'appuie sur de nombreuses collaborations artistiques (théâtre sortieOuest, Pôle national du Cirque régional, Illustre théâtre de Pézenas) ainsi que sur des partenariats avec de nombreuses associations culturelles du territoire permettant ainsi l'organisation du Festival Total Festum à Capestang et Puisserguier, de La Nuit du Gospel, des Milles et une pierres, du Festival départemental Saperlipopette...

La fréquentation lors de toutes ces actions a connu une augmentation exceptionnelle, atteignant même la capacité maximale d'accueil pour la plupart de nos événements. Ces résultats montrent l'intérêt de notre population pour une offre culturelle de qualité et accessible au plus grand nombre.

Une saison culturelle s'achève, une autre se prépare. A partir du mois de septembre vous pourrez vous procurer notre prochain programme culturel qui vous réservera une nouvelle saison pleine de surprises, de rêves et de découvertes.



↳ École de musique

Les élèves de l'école de musique travaillent et jouent avec les professionnels.

Cette année, la communauté de communes et l'école de musique ont construit un projet pédagogique en faveur des élèves de l'école de musique. Il s'agissait d'organiser une rencontre avec les professionnels de l'ensemble Oct'Opus, groupe de dix musiciens issus de différents conservatoires français et européens.

En amont de cette rencontre, les élèves ont réalisé un important travail de pratique collective. Après 8 séances de travail, le petit orchestre ainsi constitué a rejoint les professionnels d'Oct'Opus pour une journée de rencontres sous forme d'ateliers, à Quarante. Les échanges, particulièrement riches, ont permis en soirée une restitution devant une salle polyvalente de Quarante comble. Un public qui a pu, en fin de soirée, apprécier le concert donné par Oct'Opus.

Un nouveau nom pour l'école de musique ! La communauté de communes étant désormais le principal partenaire de l'école de musique, c'est fort logiquement que désormais, l'école se dénommera « École de musique Sud Hérault ».

Renseignements :

Michel RANA : 04 67 93 32 59.

Marguerite CAUQUIL : 06 89 91 30 36

Site internet : emstchinian.opentalent.fr



↳ Le service éducatif officiellement implanté au domaine de roueire

Dans le dernier numéro du magazine Sud-Hérault, nous vous avons annoncé l'implantation du Service éducatif de la communauté de communes au Domaine de Rouiere à Quarante.

Le jeudi 24 mars dernier, le président du conseil départemental et député de l'Hérault, Kléber Mesquida, s'est déplacé pour découvrir les aménagements et assister à l'installation du nouvel enseignant missionné par l'éducation nationale, Jean-Marc Bagnol, professeur d'histoire-géographie au Collège Jean Jaurés de Saint-Chinian. Après une présentation du service et la visite des nouveaux locaux, il a tenu à souligner « l'action exemplaire et de haute qualité du Service éducatif, qui mériterait d'être mis en œuvre sur tous les territoires ».

Pour avoir des renseignements sur le Service éducatif et s'inscrire aux animations, contacter le 04 67 93 89 54.

↳ Passez un été sous le signe du patrimoine !

En attendant la 33^e édition des Journées Européennes du Patrimoine, le service patrimoine vous a concocté un carnet de voyage, récapitulant les animations culturelles, patrimoniales, pédagogiques, à faire en famille dans le Réseau des musées de territoire et les sites remarquables de la communauté de communes Sud-Hérault.

13 sites au total y sont présentés : **5 musées et 8 sites remarquables.**

Grâce cet agenda, vous pourrez faire votre programme, visiter les sites et assister à de nombreuses manifestations du mois de juin au mois de septembre.

A noter, la participation exceptionnelle de Christian Salès, réalisateur de spectacles son et lumière alliant musique électronique et instruments médiévaux, qui nous présente deux de ses créations : **La CANSO**, le samedi 18 juin au château de Puisserguier et **La légende de l'étang de Capestang**, le 13, 20, 27 juillet et 3, 10 et 17 août au chevet de la collégiale Saint-Etienne.

Pour obtenir des renseignements, contacter le Service patrimoine au 04 67 93 89 54.



L'agenda indispensable pour vos escapades patrimoniales !

**Vivre en
sud-hérault !**

Ses richesses, ses habitants,
ses atouts, son histoire !

CRUZY ET SES TRÉSORS PALÉONTOLOGIQUES MONDIALEMENT CONNUS

Depuis vingt ans, des fouilles paléontologiques sont menées par l'association Archéologique et Paléontologique de l'Ouest Biterrois et le Centre National de la Recherche Scientifique, avec la participation de nombreux cruzyates, de fouilleurs locaux et internationaux. Le Musée de Cruzy présente les résultats des fouilles, conduites deux fois par an, par Eric Buffetaut, directeur de recherche au CNRS, un des paléontologues les plus actifs et les plus connus à l'échelle internationale.

Il y a quelques 72 millions d'années...

Bien que des restes de dinosaures aient été signalés dans la région de Saint-Chinian dès les années 1870, et que les découvertes ponctuelles se soient succédées depuis lors, ce n'est qu'en 1996 que des fouilles paléontologiques systématiques ont été entreprises, par l'ACAP et le CNRS. Les recherches ont porté principalement sur les sites de Masecaps et de Montplo-Nord, sur la commune de Cruzy, avec quelques opérations à Montouliers et Villespassans.



Les couches fossilifères ont été déposées par des rivières qui parcouraient les plaines de la région sous un climat tropical, au Crétacé supérieur, il y a quelque 72 millions d'années. Le paysage dans lequel vivaient les dinosaures et autres animaux disparus n'avait que peu de ressemblance avec celui que nous offre aujourd'hui notre riche territoire. Mais c'est bien parmi les vignes et les garrigues que leurs restes viennent au jour.



Le musée de Cruzy, résultat de 20 années de fouille

Réalisées par des professionnels, des bénévoles, des étudiants, des passionnés... les fouilles, ont permis de récolter des milliers de spécimens, conservés dans les locaux de l'ACAP : le Musée de Cruzy et le dépôt-laboratoire ; deux bâtiments mis à disposition par la municipalité. Ces nombreux fossiles témoignent de la diversité des êtres vivants vers la fin de l'ère des dinosaures : poissons, grenouilles, salamandres, tortues, lézards aquatiques, crocodiles... qui habitaient les cours d'eau alors que diverses espèces de dinosaures et des minuscules mammifères vivaient sur leurs berges. Dans les airs volaient des ptérosaures et des oiseaux. Parmi les fossiles les plus significatifs trouvés lors des fouilles, figurent, outre les spectaculaires dinosaures, des restes d'un coelacanth d'eau douce, et des ossements d'un étrange oiseau géant qui a reçu le nom de Gargantuavis.



L'ACAP possède des pièces uniques au monde

Créée en 1975, sur l'initiative de l'actuel Président, Francis Fages, elle a pour but la recherche, la mise en valeur et la conservation des richesses patrimoniales locales et régionales de Cruzy, et des villages voisins : Creissan, Moutouliers et Villespassans.

Du fait de leur importance scientifique, les collections de fossiles attirent à Cruzy des paléontologues du monde entier. Des visites libres et commentées sont proposées toute l'année grâce aux bénévoles de l'association, ainsi que ateliers et des animations pédagogiques pour le jeune public, en partenariat avec le Service éducatif Sud-Hérault dans le cadre du Réseau des Musées de territoire. Les fouilles sont également ouvertes au public. Cet été, elles se dérouleront sur le site de Montplo-Nord du 18 au 28 juillet.



Bruno BARTHES

Vice-Président en charge de l'Éclairage Public
Maire de Creissan

L'harmonisation du territoire en marche, dans le domaine de l'éclairage public aussi...

Le magazine intercommunal paru en juin de l'année dernière, vous a déjà présenté la politique ambitieuse de la communauté de communes dans le domaine de l'Éclairage Public. La Communauté de communes exerce au titre des compétences transférées par ses communes membres « la gestion de l'énergie des compteurs du service public de l'éclairage public ; la gestion courante, le dépannage et l'entretien ; la rénovation et la mise en conformité des points lumineux sur l'ensemble de son territoire ». Seules, les opérations d'extension restent de la compétence des communes. Pour ce faire, la communauté de communes est signataire de deux marchés d'éclairage public avec objectifs de performance et d'optimisation énergétique :

- L'un sur l'ex périmètre de la Communauté de communes CANAL-LIROU (du 01/09/2012 au 31/08/2020),
- L'autre sur l'ex périmètre de la Communauté de communes du SAINT-CHINIANAIS à compter du 01/03/2016 et pour une durée de 54 mois,

La finalité étant de parvenir en 2020, à l'harmonisation du territoire communautaire dans ce domaine.

La lecture des pages qui suivent vous permettront d'appréhender l'effort consenti par l'intercommunalité pour l'amélioration des installations d'éclairage public de ses communes membres et sa volonté de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Présentation synthétique des deux marchés d'éclairage public signés par la communauté de communes, répondant à des objectifs de performance et d'optimisation énergétique :

Caractéristiques du contrat effectif sur L'ex périmètre Canal-Lirou :

- Titulaire : groupement SOMEDÉP/TRAVESSET
- Installations traitées : éclairage public, éclairage sportif (stades), illuminations festives
- **Montant du marché : 2 230 k€ dont 819 k€ en investissement**
- Investissement moyen de 95-100 k€ TTC/an
- Budget annuel moyen : 276 k€
- 2 977 foyers traités et 80 armoires

Prestations du contrat :

G0EP : gestion des factures d'énergie, ajustement des abonnements, contrôle des engagements de consommation

G2EP/SP/FE : gestion, exploitation et maintenance des installations d'EP, sportif et d'illuminations (logiciel d'exploitation accessible aux communes via une plateforme web, astreinte 24h/24, gestion des DR/DICT, entretien curatif & préventif)

G3EP/FE : rénovation et mise en conformité des installations d'éclairage public et d'illuminations festives, accidents et vandalisme

G4EP/SP/FE : travaux de 1^{re} urgence et de mise en sécurité sur les installations d'EP, sportives et d'illuminations festives

Engagements principaux du contrat :

Réduction de 10 % des consommations en fin de contrat sur la globalité du parc

Économie de consommation de 30 % sur environ 1/3 du parc

Taux de pannes instantanées : 2 % du parc
(soit moins de 60 pannes simultanées sur toutes les communes)

Délai d'intervention : 72h pour une panne isolée, 48h pour plusieurs foyers, 24h pour un quartier en panne, 1h pour une intervention d'urgence

Rénovation de 720 luminaires

Mise en place de 670 économiseurs d'énergie



Caractéristiques du contrat effectif sur l'ex-périmètre Saint-Chinianais :

- Titulaire : groupement SOMEDEP/TRAVESSET/SOGETRALEC
- Installations traitées : éclairage public
- **Montant du marché : 2 002 k€ dont 1,482 k€ en investissement**
- Investissement moyen de 296 k€ TTC/an
- Budget annuel moyen : 401 k€
- 2 476 foyers traités et 65 armoires

Prestations du contrat :

G1 : gestion des factures d'énergie, ajustement des abonnements, contrôle des engagements de consommation

G2 : gestion, exploitation et maintenance des installations d'EP (logiciel d'exploitation accessible aux communes via une plateforme web, astreinte 24h/24, gestion des DR/DICT, entretien curatif & préventif)

G3-R : investissements de rénovation réalisés dans le cadre d'un programme de travaux prédéfini sur la durée du contrat

G3-NP : investissements non programmés correspondants à des sinistres et accidents, du vandalisme, des interventions ponctuelles (enveloppe annuelle de 20 k€)

Engagements principaux du contrat :

Réduction de 52 % des consommations en fin de contrat sur la globalité du parc

Mise en sécurité de 301 ouvrages

Rénovation complète de 21 armoires (32 % du parc)

Pose d'horloges astronomiques sur 36 armoires (57 % du parc)

Élimination des lampes à vapeur de mercure

Rénovation de 1,727 luminaires soit 69 % du parc

Mise en place prioritaire de luminaires à led

Taux de pannes instantanées : 0,5 % du parc (soit moins de 15 pannes simultanées sur toutes les communes)

Taux de panne annuel : 6 %

Délais d'intervention : 4 jours pour une panne isolée, 12 h pour plusieurs foyers, 12 h pour un quartier en panne, 1 h pour une intervention d'urgence



Les balayuses sont en service !

Lors de notre précédent magazine, nous vous informions de leur arrivée prochaine : c'est désormais chose faite.

Depuis début mai, deux balayuses aspiratrices nettoient les rues des 17 communes de notre territoire. Ce service contribue pleinement à l'amélioration continue de « notre » cadre de vie décidée par les élus communautaire.

ÇA SE
PASSE

CHEZ VOUS

CET ÉTÉ, DÉCOUVREZ LE
SPECTACLE SON & LUMIÈRE

La légende de l'étang de Capestang

Une création de Christian Salès
pour CS PROD

Les mercredis 13, 20, 27 juillet et 3, 10, 17 août à 22h. Au chevet de la Collégiale Saint-Étienne de Capestang.

Empreinte de fantaisie et de merveilleux, La légende de l'étang de Capestang raconte l'extraordinaire aventure d'une jeune fille musicienne qui parle aux oiseaux. Réalisé par Christian Salès à partir des peintures médiévales du plafond peint du château des archevêques de Capestang, ce spectacle son et lumière vous plongera en famille dans un monde rêvé. Les personnages évoluent dans des décors originaux accompagnés par des instruments de la tradition occitane, qui côtoient la musique contemporaine. Après avoir transporté Béziers en 2015 avec l'Esprit de résistance, c'est au chevet de la Collégiale Saint-Étienne de Capestang que cette nouvelle création sera donnée gratuitement, tous les mercredis soir à 22h du 13 juillet au 17 août. Le spectacle s'accompagne d'un livre et d'un dvd, avec des illustrations et des textes en français et occitan. Les enfants du territoire qui participent au dispositif des Portes du temps 2016, bénéficieront à cette occasion, d'une rencontre exclusive avec Christian Salès.

**Organisé et proposé
par la Ville de Capestang**



👉 Honneurs aux champions !

L'équipe de rugby de l'AS Quarante a réussi l'exploit fantastique de remporter le championnat du Languedoc 4^e série, qui plus est pour la première saison du club. Arrivés premiers de la saison régulière et après un sans-faute lors des phases finales, les quarantais ont remporté la finale face à leurs homologues audois du RC Pézens

sur le score de 22 à 18 grâce notamment à trois essais, inscrits par Mathieu Robert et Louis Boussagol auteur d'un doublé.

Un grand bravo également aux nombreux clubs sportifs, à leurs joueurs et bénévoles qui participent fortement au dynamisme, à la vitalité et au rayonnement de nos villages et de notre territoire.

👉 Un fémur exceptionnel d'un oiseau géant du Crétacé trouvé à Cruzy !

En avril 2016, lors des fouilles paléontologiques de Montplo-Nord à Cruzy, un fémur de Gargantuavis philoinos, très bien conservé, a été découvert. Gargantuavis philoinos est un oiseau géant qui vivait parmi les dinosaures au Crétacé supérieur, il y a environ 72 millions d'années. Ce fémur apporte beaucoup d'informations nouvelles sur Gargantuavis et sa place dans l'évolution des oiseaux.

Il est de la taille d'un fémur d'émeu, le plus gros oiseau actuel après l'autruche, qui vit en Australie et peut atteindre 1,90 m de hauteur pour un poids de 50 kg. Comme l'émeu, auquel il n'est pas étroitement apparenté, Gargantuavis était certainement incapable de voler. Il s'agit d'un oiseau relativement primitif qui paraît avoir évolué sur la grande île qui au Crétacé correspondait à l'emplacement de la France et de la péninsule ibérique. Après étude, il trouvera une place dans les collections du Musée de l'ACAP de Cruzy.



PATRIMOINE SUD-HÉRAULT

DÉCOUVREZ SES TRÉSORS EXCEPTIONNELS À QUELQUES PAS DE CHEZ VOUS !

ARCHITECTURE, NATURE, GASTRONOMIE, DÉCOUVERTES, TERROIR,
DYNAMISME, VIGNOBLES D'EXCEPTION, ART, EXCURSIONS, ARCHÉOLOGIE,
TOURISME, SPORT, CULTURE, HISTOIRE, DOUCEUR DE VIVRE

17 Villages ♦ 24 Hameaux ♦ 17 729 Habitants ♦ 313,92 km² ♦ 9 272 Hectares de vignes ♦ **3 Vins d'Appellation d'Origine Contrôlée** ♦ 2 Vins de pays avec la mention IGP ♦ 26 Cours d'eau ♦ 1 Voie romaine ♦ **1 Port de plaisance** ♦ 9 Musées ou centres d'interprétation dont 5 du Réseau des Musées de territoire Sud-Hérault ♦ **2 Sites inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco** ♦ 1 Village œnotouristique ♦ **1 Base de loisirs Canoé kayak** ♦ 2 Circulades ♦ 1 Ville étape sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle ♦ **18 Sites Monuments Historiques** ♦ 86 Objets classés Monuments Historiques ♦ **2 Sites classés Natura 2000** ♦ 17 Zones d'intérêt Écologique Faunistique et floristique ♦ **1 Zone classée réserve Naturelle Régionale** ♦ 31 Édifices religieux ♦ **10 Châteaux médiévaux** ♦ 9 Châteaux viticoles ♦ 119 Domaines viticoles ♦ 6 Sites paléontologiques fouillés ♦ **1 Canal inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco** ♦ 1 Plage au bord de l'Orb dédiée à la baignade ♦ 4 Ateliers d'artistes ♦ 1 Planétarium ♦ **14 Sites labélisés Sud de France** ♦ 307 Hébergements dont 34 labellisés Gîtes de France ♦ **18 Sentiers de randonnées soit 177 km** ♦ 3 Points d'informations de l'office de tourisme intercommunal ♦ **1 Maison des vins** ♦ 1 Base ULM ♦ **23 Circuits VTT sur 431 km**



Vignoble du Saint-Chinianais



Base Canoë Kayak de Réals



Capitelles



Abbaye de Fontcaude



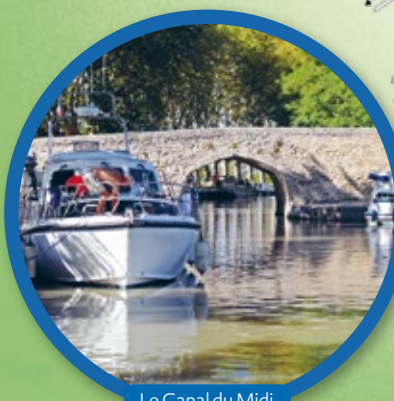
Écomusée de la Vie d'autrefois



Musée Paléontologique



Collégiale Saint-Étienne



Le Canal du Midi



Les calades



Buste reliquaire de Saint Jean-Baptiste



HÉRAULT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD-HÉRAULT
 ZAE La Rouquette – 1 allée du Languedoc
 34620 PUISSERGUIER
 Tél. 04 67 93 89 54 – www.cc-sud-herault.fr

ASSIGNAN • BABEAU-BOULDOUX • CAPESTANG • CAZEDARNES-
 CEBAZAN • CESSNON-SUR-ORB • CREISSAN • CRUZY • MONTELS
 MONTOULIERS • PIERRERUE • POILHES • PRADES-SUR-VERNAZOBRE
 PUISSERGUIER • QUARANTE • SAINT-CHINIAN • VILLES PASSANS

